

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2020

Objet : **PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU COMMERCE DANS L'AIN DANS LA PERIODE POST CONFINEMENT**

Membres élus présents : MM. AROT - BAILLY – BERTILLOT – BERTOLOTTI - BORTOT – BUGAUD – MME DELLABLANCHE – MM. FONTENAT – FRATTA – GALLET – GINOT – JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON – MERCIER - MONNET – MME NALLET – MM. PRADEL – VERNE -
Membres associés présents : MME MAULET – M. PIERROT

Intervention d'Annie Dellablanche, Vice-présidente

Ce plan que je vais vous présenter fait suite à une proposition du Bureau du 8 juin dernier.

En effet, le Bureau a souligné l'intérêt d'avoir un plan spécifique d'accompagnement du commerce de l'Ain particulièrement impacté par la crise sanitaire covid-19. Ses modalités pratiques ont été débattues en GT élus commerces le 22 juin dernier et j'ai le plaisir de vous les soumettre.

La stratégie de la CCI en terme de commerce s'appuie sur la promotion et l'accompagnement des initiatives collectives et le dialogue entre les commerçants et les collectivités à travers les UC. La fin de la période de confinement ne signifie pas un simple retour à la normale. Les commerces doivent à la fois :

- Reprendre leur activité dans des conditions dégradées.
- Voir un retour rapide des consommateurs dans des conditions plus complexes.
- Développer des modes de commercialisation alternatifs.

La Chambre a accompagné ces besoins pendant toute la période de confinement et continue de le faire. En sortie de période de confinement et de fermeture des commerces et établissements, et dans ce contexte de crise sanitaire, les commerces ont besoin plus que jamais, d'un retour des clients dans les boutiques.

Aussi, pour accompagner les commerces sur cette phase de redémarrage, il s'agit de lancer une action :

- Dans le cadre de sa stratégie de promotion collective du commerce des territoires et des savoir-faire (A deux pas et challenge des UC),
- Qui s'appuie et appuie les initiatives collectives locales (UC et Collectivités),
- Sur la durée : du début de l'été à la fin l'automne.

A la suite du Bureau du 8 juin notre groupe de travail UC a élaboré un plan qui mixe nos actions récurrentes dont l'orientation générale correspond bien aux enjeux et à des actions nouvelles. Nous sommes sur un mode opératoire très proche de celui que nous avons déployé pendant des années sur A deux pas.

Ce plan a déjà commencé puisqu'actuellement nous relayons et continuerons de relayer les actions des UC sur notre page "Facebook" A deux pas.

Comme nous l'avons vu dans les faits marquants, dès cette semaine nous transformons la cartographie des commerces ouverts pendant le confinement, qui a été vue 42 000 fois, en page de localisation des commerces acceptant des chèques cadeaux locaux. Cette carte fait partie de l'offre de service régionale des CCI.

Nous proposons pendant le mois de juillet une campagne média locale, déclinant au niveau local celle mise en place par CCI France au mois de mai. Le but est de promouvoir la consommation locale et les savoir-faire de nos commerçants. Sur la base de nos campagnes passées sur A deux pas, cela représente un plan média de 15 000 € TTC.

Pendant l'été, nous continuerons bien sûr d'accompagner les UC et les collectivités que nous mobilisons, sur les projets d'actions commerciales collectives d'automne.

PF	FB
	

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 JUIN 2020

Objet : **PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU COMMERCE DANS L'AIN DANS LA PERIODE POST CONFINEMENT**

Nous proposons d'appuyer ces actions commerciales, souvent adossées sur des opérations chèques cadeaux locaux, par une nouvelle campagne de communication de promotion des savoir-faire et initiatives collectives des commerces de l'Ain. Ce plan de communication d'automne serait aussi de 15.000 € TTC maximum.

Comme levier supplémentaire, nous mobiliserons aussi les médias des collectivités locales. La mobilisation des UC se fera à travers le Challenge des UC dont nous proposons les jurys le 28 septembre et surtout la soirée commerce que nous proposons le 9 novembre à Ambérieu en Bugey.

Au total, notre plan commerce depuis le confinement représente plus de 110 000 € TTC inclus dans nos budgets récurrents.

Pour les 2 campagnes de communication qui nous semblent importantes dans le contexte actuel et pour appuyer nos actions terrains, nous proposons et sollicitons un budget supplémentaire et exceptionnel de 30.000 € TTC au total.

Il vous est donc demandé de bien vouloir valider ce plan spécifique d'accompagnement du commerce de l'Ain, particulièrement impacté par la crise sanitaire du Covid-19.

L'Assemblée, vu l'exposé d'Annie Dellablanche, Vice-présidente, valide ce plan spécifique d'accompagnement du commerce de l'Ain, particulièrement impacté par la crise Covid-19, tel que présenté.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus 36
- Nombre de Membres en exercice 32
- Nombre de Membres présents 19
- Nombre de voix pour 19
- Nombre de voix contre 0
- Nombre d'abstentions 0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

